

BULLETIN  
MUNICIPAL

# L'info

OTTERBURN PARK

MAI 2024

Volume 34 | Numéro 2

À NE  
PAS MANQUER

## Cahier loisirs

PAGE 9

Environnement  
PAGE 6

Urbanisme  
PAGE 9



**Otterburn**  
PARK

## Mot de la mairesse



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'été, c'est le moment tout indiqué pour tisser des liens avec nos voisins. La Ville travaille à rassembler la communauté en proposant des activités simples, accessibles et chaleureuses. C'est l'occasion de se réunir, à deux pas de chez soi! À Otterburn Park, nous avons la chance de pouvoir compter sur une multitude d'organismes qui proposent également de belles activités. Nous les mettons en lumière dans notre nouveau Cahier des loisirs, où l'on retrouve également toute notre programmation estivale.

Le comité de pilotage de la planification stratégique poursuit son travail. Son objectif est d'élaborer un plan d'action inspirant qui reflètera les besoins de la population et guidera nos priorités.

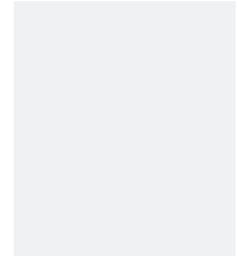
Restez à l'affut des étapes de cette démarche en vous inscrivant à notre infolettre et en suivant notre page Facebook. Des activités de consultation seront bientôt annoncées!

Pour le conseil municipal,  
**Mélanie Villeneuve**  
**Mairesse**  
mvilleneuve@opark.ca

## Vos conseillers municipaux



**JACQUES PORTELANCE**  
Conseiller - District 1  
district1@opark.ca



**POSTE VACANT**  
District 2



**MARC GIRARD ALLEYN**  
Conseiller - District 3  
district3@opark.ca



**CLAUDE LEROUX**  
Conseiller - District 4  
district4@opark.ca



**CLARISSE VIENS**  
Conseillère - District 5  
district5@opark.ca



**NATACHA THIBAUT**  
Conseillère - District 6  
district6@opark.ca

### INFO OTTERBURN PARK

Dépôt : ISSN 1201-8961  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Publié 4 fois l'an  
par la Ville d'Otterburn Park  
Tirage : 3 465

Numéro principal : 450 536-0303  
Télécopieur : 450 467-8260  
[www.opark.ca](http://www.opark.ca)  
Courriel : info@opark.ca

Rédaction / Coordination : Service des communications  
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme  
Impression : Groupe Audaz

LOGO FSC



# CALENDRIER 2024

## Tenue des séances ordinaires du conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, située au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à l'exception de la séance du mois de mai (4<sup>e</sup> lundi), soit les :

DATE	HEURE
27 mai	
17 juin	
15 juillet	
19 août	19 h 30
16 septembre	
21 octobre	
18 novembre	
16 décembre	

## Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

DATE	HEURE
<b>Mardi</b>	
21 mai	
25 juin	
13 août	19 h
10 septembre	
8 octobre	
12 novembre	
10 décembre	
*Sujet à changement	

## Taxes 2024

DATES DES VERSEMENTS
4 juin
10 septembre

Un seul état de compte pour les taxes municipales impayées vous sera envoyé après le 4<sup>e</sup> versement de l'année. Il est possible d'effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d'inscrire la Ville d'Otterburn Park comme fournisseur. Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.



## Infolettre

[opark.ca](http://opark.ca)

Restez à l'affût des nouvelles du conseil, abonnez-vous à l'infolettre mensuelle dès maintenant.



# L'enregistrement de votre animal de compagnie...c'est obligatoire !

## LICENCE POUR CHATS ET CHIENS

La Ville d'Otterburn Park a mandaté la SPCA Roussillon pour veiller à l'application des règlements sur les chiens et les chats et pour offrir divers services aux citoyens propriétaires d'animaux ou qui souhaitent en faire l'acquisition.

### SPCA Roussillon

80 rue Goodfellow Delson, QC J5B 1V4  
450 813-7381  
info@spcaroussillon.com

### SPCA ROUSSILLON - Point de service dans la Vallée-du-Richelieu

Ce point de service est situé au 2863, chemin de l'Industrie, Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Le point de service servira à :

- l'adoption d'animaux
- la réception d'animaux trouvés
- la réclamation d'animaux trouvés par les propriétaires
- La vente de licences pour animaux



## APPEL AU CIVISME

Attention, citoyens et citoyennes de la ville ! Vous aimez réveiller vos voisins avec le doux son de votre tondeuse matinale ou le concert symphonique de votre coupe-bordure dès l'aube ? Et que dire de nos amis amateurs de cyclomoteurs, qui semblent croire que plus le bruit est fort, plus ils vont vite ? Nous comprenons, c'est un appel à la créativité matinale, mais peut-être pourriez-vous réserver vos performances pour des heures plus... symphoniques !

**À partir de maintenant, soyons les Rockstars du Respect !**

## RAPPEL

L'usage des tondeuses à gazon, des cisailles à haies électriques et des scies à chaîne est permis **du lundi au vendredi de sept heures (7h00) à vingt-deux heures (22h00) et du samedi au dimanche et les jours fériés, de dix heures (10h00) à seize heures (16h00).**

### Des travaux sont en cours chez vous?

Pensez à respecter les heures permises :

Tout bruit, même résultant directement de la conduite de travaux d'entretien, de construction, de démolition, de rénovation ou d'aménagement de l'immeuble **sera toléré tous les jours de sept heures (7h) à vingt-deux heures (22h).**

Cependant, **entre 22:00 heures et 7:00 heures, il est défendu** d'exécuter ou de faire exécuter des travaux susceptibles de faire du bruit.





# Semaine nationale des travaux publics

**DU 19 AU 25 MAI 2024**

La Ville profite de la *Semaine nationale des travaux publics* afin de reconnaître le travail accompli par toute l'équipe du Service des travaux publics en mettant en lumière leur dévouement, leur expertise et leur contribution à la qualité de vie des citoyens.

Grâce à l'équipe des travaux publics, la population d'Otterburn Park peut, entre autres, profiter d'espaces publics propres, fréquenter des parcs entretenus, se déplacer de façon sécuritaire sur la voie publique et compter sur des infrastructures souterraines maintenues en bon état.

## À propos de la Semaine nationale des travaux publics et de #FièrementTP?

FièrementTP est un projet initié par l'Association des travaux publics du Québec (TPQuébec) pour répondre à des besoins exprimés par les villes, municipalités et organisations publiques au Québec concernant des enjeux de valorisation du domaine des travaux publics et de recrutement de la jeune relève.



**LE PLUS  
GRAND  
(ET AÉRÉ)  
BUREAU  
EN VILLE**

**#FIEREMENTTP**  
ET DIS AU REVOIR AU BUREAU  
À QUATRE MURS :)

**MANIFESTES  
TON TALENT ET  
TA PASSION À  
FIEREMENTTP.CA**





## Relevons LE DÉFI PISSENLITS!

Otterburn Park, Ville amie des Abeilles, est sensible aux difficultés que vivent les pollinisateurs. C'est pourquoi nous sommes fiers de participer au Défi Pissenlits, une initiative de Miel et co.



En effet, nous retarderons la tonte des parcs et espaces verts jusqu'au début du mois de juin pour offrir nos pissenlits comme première source de nourriture abondante et vitale aux abeilles et autres insectes pollinisateurs. Les citoyens sont encouragés à emboîter le pas et à retarder la tonte de leur pelouse. Nous fournissons des affichettes gratuitement à l'hôtel de ville afin que vous puissiez démontrer fièrement votre implication. Vous observerez également de nouveaux panneaux dans nos parcs. La Ville laissera le gazon des parcs et espaces verts plus longs à partir de cet été afin de le rendre plus vigoureux, favoriser la résistance aux sécheresses et la diversité des pollinisateurs en conservant des fleurs basses en plus de lutter contre l'herbe à poux.

## La lutte à l'herbe à poux, ça nous concerne tous!

La municipalité a reçu une aide financière du ministère de la Santé et des Services Sociaux dans le cadre du plan pour une économie verte 2030 – Volet santé, pour la réalisation d'un projet visant le développement et la mise en œuvre d'un plan de contrôle des pollens allergènes sur son territoire. Les pollens de certaines espèces d'arbres, de graminées ou de mauvaises herbes se propagent dans l'air sous la forme d'une fine poussière et sont les principaux responsables de la rhinite allergique saisonnière. Parmi les différentes espèces de pollens allergènes, celui de l'herbe à poux constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord. À Otterburn Park, comme dans la plupart des municipalités, l'herbe à poux est présente sur les terrains des résidents, en bordure des routes, des cours d'eau, de la voie ferrée et sur les terrains vagues. Afin de poser un geste efficace et concret pour le contrôle de l'herbe à poux sur le territoire, la municipalité devra compter sur la participation des citoyens et de ses équipes.





# TONTE DU GAZON

À partir du 1<sup>er</sup> juin, les citoyens devront tondre leur gazon. Des inspections seront effectuées par le service de l'urbanisme afin de s'assurer que la réglementation est respectée.

De plus, certains endroits sur le territoire ne sont pas tondu et sont gardés à leur état naturel durant l'entièreté de la période estivale pour les abeilles et les papillons.

**Voici donc la liste des endroits en question :**



**Lot Prince-Edward**



**Lot Spiller**



**Lot Helen**



**Lots sur la rue du Prince-Arthur**



**Lots sur la rue du Prince-Arthur**



**Parc du verger Tétrault**



**Parc Côté**



**Parc Côté**



**Lot Riverview**



# UN PETIT GESTE QUI COMPTE

# GROS

compost



CONSULTEZ LE #PMGMR



## À la Ville d'Otterburn Park, on fait notre part en valorisant les matières organiques.

- Chaque petit geste contribue à l'objectif de recycler 70 % des matières organiques d'ici 2030.
- 75 % (ou plus de 900 000 tonnes) des matières organiques générées dans le Grand Montréal en 2020 ont été jetées aux ordures ménagères.

La campagne « Un petit geste qui compte gros », s'inscrit dans la continuité de celles réalisées par la CMM en 2018 et 2022, souligne la portée des actions du quotidien pour inciter la population à valoriser les matières résiduelles, en misant d'abord sur la réduction à la source.

## Il y a des choses que **LE BAC BRUN NE DIGÈRE PLUS !**

Avec l'arrivée du printemps, votre terrain a besoin d'un peu d'amour... votre bac brun aussi !

**Cette année, le chaume, le gazon et les résidus de jardin ne pourront plus être déposés au bac brun.**

La valeur méthanogène de ces matières n'est pas assez importante pour valoriser cette matière dans le procédé de biométhanisation.

Le chaume et les résidus de jardin sont collectés à la collecte des feuilles et du chaume, tandis que les rognures de gazon peuvent être traitées par herbicyclage ( technique très simple et pratique qui consiste à laisser les rognures de gazon sur votre pelouse après la tonte) !

### SERVICE INFO-COLLECTES

- [mrcvr.ca](http://mrcvr.ca)
- [infocollectes@mrcvr.ca](mailto:infocollectes@mrcvr.ca)
- 450 464-INFO (4636) 1 844 722-INFO (4636)



# Cahier loisirs

OTTERBURN PARK

PRINTEMPS  
& ÉTÉ 2024

## ACTIVITÉS, COURS ET ÉVÉNEMENTS

### Inscription pour les activités de loisirs et aquatiques

En ligne : <https://bit.ly/3UUHD2s>

### Nous joindre

<https://www.opark.ca/>

[loisirculture@opark.ca](mailto:loisirculture@opark.ca)

450 536-0303 poste 291

### Inscription :

Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne via la plateforme Sport Plus. Seuls les paiements par carte de crédit sont acceptés (Visa/Mastercard). Si vous avez besoin d'assistance, nous vous invitons à nous contacter au 450 536-0303.

Activités de mise en forme 2

Activités aquatiques 3

Activités sportives 9

Activités culturelles 10

Activités communautaire & bibliothèque 11

Bottin des organismes locaux 12

Évènements 14



## ACTIVITÉS DE MISE EN FORME



LES COURS EXTÉRIEURS SONT  
OUVERTS À TOUS GRATUITEMENT  
SANS INSCRIPTION.

GRATUIT

### YOGA

**Parc Pointe Valaine**

**85, rue d'Oxford**

Du 3 juin au 2 septembre  
(exception le 5 et 12 août)  
Lundi, 18 h 30 à 19 h 30

### ZUMBA

Séance d'entraînement combinant aérobie  
et chorégraphie rythmée.

**Parc Pointe Valaine**

**85, rue d'Oxford**

Du 11 juin au 3 septembre  
Mardi, 18 h 30 à 19 h 30

### ÉNERGIE VITALITÉ

Mise en forme ayant comme objectif l'amélioration  
de la condition cardiovasculaire et musculaire.

**Parc Sharron**

**246, rue Sharron**

Du 6 juin au 29 août  
Jeudi, 10 h 30 à 11 h 30

### ENTRAÎNEMENT EN CIRCUITS

Alternance de phases cardiovasculaires et  
musculaires permettant de dépasser ses limites.

**Parc Helen**

**Rue Helen**

Du 8 juin au 31 août  
Samedi, 10 h 30 à 11 h 30

### ÉTIREMENTS (STRETCHING)

Ce cours tout en douceur est composé d'exercices  
d'étirements, de mobilité, de posture et  
d'équilibre.

**Parc Pointe Valaine**

**85, rue d'Oxford**

Du 5 juin au 4 septembre (exception 7 et 14 août)  
Mercredi, 18 h 30 à 19 h 30



## BAIN LIBRE

Piscine municipale, 630, rue Mountainview



### Bain libre régulier :

Lundi au vendredi : 11h à 16h50 et 18h à 19h50

Samedi et dimanche : 12h à 19h50

\*En semaine, de 11h à 13h - bain libre détente

### Pataugeoire :

Lundi au vendredi : 11h à 16h50

Samedi et dimanche : 12h à 16h50

### Bain libre en longueur :

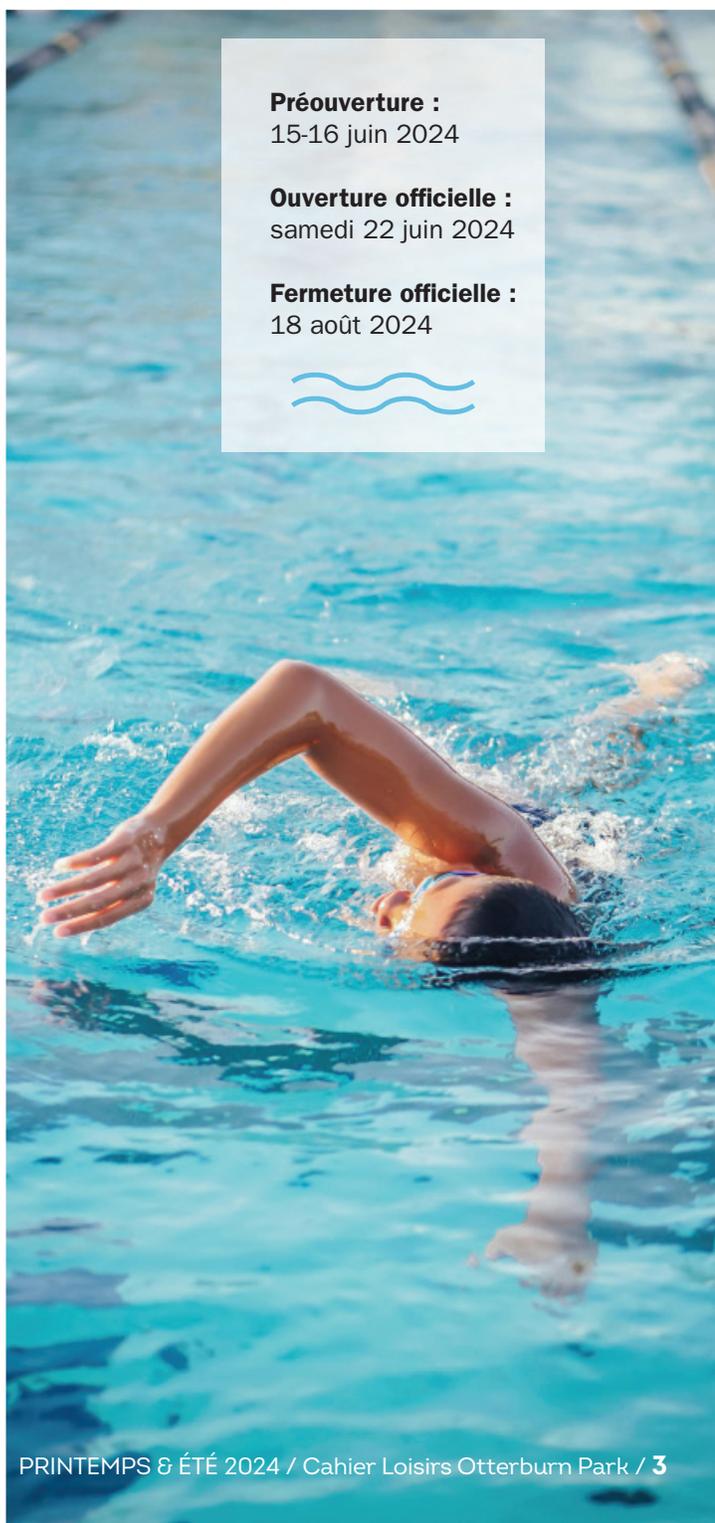
Lundi : 17h à 18h

Mercredi : 17h à 18h

Vendredi : 17h à 18h

PISCINE		
JOUR	HORAIRE	DESCRIPTION
Lundi	11h à 13h	Bain libre - détente (1 couloir)
	13h à 16h50	Bain libre (1 couloir)
	17h à 18h	Bain libre réservé aux longueurs (4 couloirs)
	18h à 19h50	Bain libre (1 couloir)
Mardi	11h à 13h	Bain libre - détente (1 couloir)
	13h à 16h50	Bain libre (1 couloir)
	18h à 19h50	Bain libre (1 couloir)
Mercredi	11h à 13h	Bain libre - détente (1 couloir)
	13h à 16h50	Bain libre (1 couloir)
	17h à 18h	Bain libre réservé aux longueurs (4 couloirs)
	18h à 19h50	Bain libre (1 couloir)
Jeudi	11h à 13h	Bain libre - détente (1 couloir)
	13h à 16h50	Bain libre (1 couloir)
	18h à 19h50	Bain libre (1 couloir)
Vendredi	11h à 13h	Bain libre - détente (1 couloir)
	13h à 16h50	Bain libre (1 couloir)
	17h à 18h	Bain libre réservé aux longueurs (4 couloirs)
	18h à 19h50	Bain libre (1 couloir)
Samedi	12h à 19h50	Bain libre (1 couloir)
Dimanche	12h à 19h50	Bain libre (1 couloir)

Pataugeoire	
Lundi au vendredi	11h à 16h50
Samedi et dimanche	12h à 16h50



### Préouverture :

15-16 juin 2024

### Ouverture officielle :

samedi 22 juin 2024

### Fermeture officielle :

18 août 2024





## COURS SPÉCIALISÉS

Piscine municipale, 630, rue Mountainview



### AQUAFORME

Ce cours de conditionnement physique aquatique avec musique comprend des exercices non violents qui vous permettent de développer votre capacité aérobie et votre tonus musculaire, le tout suivi d'une période d'étirements musculaires et de relaxation.

Pourquoi choisir l'aquaforme?

- Permet de socialiser en petit groupe;
- Sport adapté et comporte moins de risque de blessures, puisque l'eau limite le poids sur les articulations;
- Bénéfique pour le système cardiovasculaire, les muscles et les articulations;
- Regain d'énergie et amélioration de la circulation sanguine.

Enchaînement de mouvements coordonnés aérobie et musculaires, exécutés en eau peu profonde et pratiqués sur une musique rythmée. Ces exercices ont pour but d'améliorer la capacité cardiorespiratoire et musculaire pour raffermir les muscles, sans impact au sol.

**8 semaines, du 25 juin au 13 août :**

- Mardi : 10h à 11h OU;
- Mardi : 17h à 18h.

TARIF

RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS	TAXABLE
100.00 \$	150.00 \$	OUI



### PANTHÈRES

**Panthères:** Tu souhaites apprendre à nager sous forme d'entraînement, tout en ayant du plaisir? Le club de natation les Panthères est axé sur l'esprit de groupe, le développement des techniques de nage et l'encadrement sécuritaire par un entraîneur. Le club de natation a pour but d'offrir des entraînements variés, tout en contribuant au développement de l'athlète de manière amusante. Le développement individuel et l'esprit d'équipe sont valorisés au sein du club.

Les Panthères participeront et organiseront des compétitions au cours de l'été. Réservé aux personnes de 17 ans et moins.

L'horaire est du 24 juin au 16 août du lundi au vendredi de 8h à 9h.

\*Dates des compétitions à venir

**Panthères Maîtres :** Parce qu'il n'y a pas d'âge pour commencer à nager et améliorer ses techniques de nage. Le cours est conçu pour que chaque personne puisse progresser à sa propre vitesse. Les cours aux maîtres sont ouverts tant aux anciens athlètes qu'à ceux et celles qui n'ont jamais nagé auparavant.

Ce cours a pour but de permettre aux personnes de 18 ans et plus de s'entraîner dans un environnement sécuritaire et d'être encadrées par un entraîneur ou une entraîneuse qui prendra en considération les objectifs de chacun.e.

L'horaire est du 24 juin au 16 août : Lundi, mercredi et jeudi de 17h à 18h.

TARIF	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS	TAXABLE
Plongeon	80.00 \$	155.00 \$	NON
Nage synchronisée	80.00 \$	155.00 \$	NON
Panthères 14 ans et - (5x/semaine)	150.00 \$	220.00 \$	NON
Panthères 15-18 ans (5x/semaine)	150.00 \$	220.00 \$	OUI
Cours privé : session de 4 cours	140.00\$	200.00\$	OUI

### PLONGEON

Ce cours de plongeon est une initiation au sport de plongeon, dans une approche récréative. Le cours a pour but d'être plaisant dans un environnement sécuritaire. Les habiletés seront développées sur le bord de la piscine et au tremplin de 1 mètre.

**Âge recommandé :**

6 ans minimum ET nager en eau profonde sans aide flottante.

**Jeudi du 27 juin au 15 août:**  
17h à 18h.



## COURS DE SAUVETAGE

Piscine municipale, 630, rue Mountainview



### MÉDAILLE DE BRONZE:

Le brevet Médaille de bronze introduit les quatre composantes de base du sauvetage : le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Tu apprendras les techniques de remorquage, de portage, de défense et de dégagement afin d'être préparé à effectuer le sauvetage de victimes conscientes et inconscientes dans des situations de plus en plus risquées.

**LE BREVET MÉDAILLE DE BRONZE PERMET DE TRAVAILLER EN TANT QU'ASSISTANT-SURVEILLANT-SAUVETEUR AUTOUR D'UNE PISCINE À PARTIR DE L'ÂGE DE 15 ANS.**

#### Durée :

Lundi 8 juillet au 12 juillet inclusivement.

Examen : 12 juillet 8 h à 11 h (présence obligatoire)

16 heures (excluant l'examen final)

Présence obligatoire à 80% des cours

#### Préalables :

Être âgé d'au moins 13 ans à l'examen final ou détenir le brevet Étoile de bronze

Démontrer les habiletés et connaissances de Nageur 10\*

\*Si tu es bon nageur et si tu peux démontrer tous les styles de nage et techniques du niveau Étoile de bronze, alors tu peux t'inscrire à la Médaille de bronze. Une évaluation sera faite avant le premier cours.

#### Période de validité du brevet :

2 ans si utilisé comme permis de travail

Valide à vie pour s'inscrire au brevet

Croix de bronze

### NIVEAU SUPÉRIEUR :

CROIX DE BRONZE

#### Croix de bronze :

Si tu recherches une formation plus poussée pour acquérir des notions de base en surveillance d'installation aquatique, le brevet Croix de bronze est pour toi. Tu apprendras également à porter secours à une victime blessée à la colonne vertébrale en partie profonde et à une victime submergée en arrêt cardiorespiratoire.

**LE BREVET CROIX DE BRONZE PERMET DE TRAVAILLER EN TANT QU'ASSISTANT-SURVEILLANT-SAUVETEUR AUTOUR D'UNE PISCINE À PARTIR DE L'ÂGE DE 15 ANS, ET SUR UNE PLAGE À PARTIR DE L'ÂGE DE 16 ANS.**

#### Durée :

Lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet inclusivement

Examen : 19 juillet de 9 h à 12 h

(présence obligatoire)

Présence obligatoire à 80% des cours

#### Préalables :

Détenir le brevet Médaille de bronze

#### Période de validité du brevet :

2 ans si utilisé comme permis de travail

Valide à vie pour s'inscrire aux cours

Distinction et Sauveteur national

2 ans pour s'inscrire au cours

Moniteur en sauvetage

**NIVEAU SUPÉRIEUR :**  
Premiers soins général 16h





## COURS DE NATATION

Piscine municipale, 630, rue Mountainview

TARIF	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS	TAXABLE
<b>PARENT-ENFANT 1-3 (4 À 36 MOIS)</b>	55.00 \$	105.00 \$	NON
<b>PRÉSCOLAIRE 1-5 (3 À 5 ANS)</b>	65.00 \$	115.00 \$	NON
<b>NAGEUR 1-6 (5 ANS ET PLUS)</b>	65.00 \$	115.00 \$	NON

### PARENT-ENFANT 1

Description: Participation active à l'adaptation du milieu aquatique. Pour les programmes Parent et enfant 1, 2 et 3, l'âge détermine le niveau auquel inscrire votre enfant. Un parent doit être présent dans l'eau durant toute la durée du cours.

**Âge :** 4 à 12 mois

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 11:00 à 11:30
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:30 à 18:00
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:30 à 11:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:30 à 11:00

### PARENT-ENFANT 2

Description: Participation active à l'adaptation du milieu aquatique. Pour les programmes Parent et enfant 1, 2 et 3, l'âge détermine le niveau auquel inscrire votre enfant. Un parent doit être présent dans l'eau durant toute la durée du cours.

**Âge :** 1 à 2 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 11:00 à 11:30
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:30 à 18:00
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:30 à 11:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:30 à 11:00

### PARENT-ENFANT 3

Description: Participation active à l'adaptation du milieu aquatique. Pour les programmes Parent et enfant 1, 2 et 3, l'âge détermine le niveau auquel inscrire votre enfant. Un parent doit être présent dans l'eau durant toute la durée du cours.

**Âge :** 2 à 3 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 11:00 à 11:30
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:00 à 17:30
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:30 à 11:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:30 à 11:00

### PRÉSCOLAIRE 1

Description: Au début de la session, est-ce que votre enfant aura plus de 3 ans? Si la réponse à cette question est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Préscolaire 1 est le bon niveau!

**Âge :** 3 à 5 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 10:30 à 11:00
- 8 semaines, du 27 juin au 15 août  
Jeudi : 17:30 à 18:00
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:00 à 10:30
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:00 à 10:30

### PRÉSCOLAIRE 2

Description: Votre enfant peut-il flotter, corps à l'horizontale, sur le ventre et sur le dos avec de l'aide? Glisser sur le ventre et sur le dos avec aide? Vêtu d'un VFI, se déplacer en eau peu profonde?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Préscolaire 2 est le bon niveau!

**Âge :** 3 à 5 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 10:30 à 11:00
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:30 à 18:00
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:00 à 10:30
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 10:00 à 10:30

### PRÉSCOLAIRE 3

Description: Vêtu d'un VFI ou avec une aide flottante, votre enfant peut-il flotter sur le ventre et sur le dos? Se retourner du ventre au dos et du dos au ventre?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Préscolaire 3 est le bon niveau!

**Âge :** 3 à 5 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 10:00 à 10:30
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:30 à 18:00

### PRÉSCOLAIRE 4

Description: Votre enfant peut-il flotter sur le ventre et sur le dos, effectuer des retournements du ventre au dos et du dos au ventre? Glisser sur le ventre et sur le dos, battre des jambes sur le ventre et sur le dos?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Préscolaire 4 est le bon niveau!

**Âge :** 3 à 5 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 10:00 à 10:30



## COURS DE NATATION

Piscine municipale, 630, rue Mountainview

### PRÉSCOLAIRE 5

Description: Votre enfant peut-il glisser sur le côté ? Battre des jambes sur le ventre, sur le dos et sur le côté ? Vêtu d'un VFI, peut-il nager le crawl sur une distance de 5 m ?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Préscolaire 5 est le bon niveau!

**Âge :** 3 à 5 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 10:00 à 10:30

### NAGEUR 1

Description: Au début de la session, est-ce que votre enfant aura 5 ans et plus? Un enfant de 5 ans et plus sans expérience aquatique s'inscrit à Nageur 1.

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Nageur 1 est le bon niveau!

**Âge :** 5 à 12 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 9:30 à 10:00
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:00 à 17:30

### NAGEUR 2

Description: Votre enfant peut-il glisser sur le côté ? Battre des jambes sur le ventre, sur le dos et sur le côté ? Vêtu d'un VFI, peut-il nager le crawl sur une distance de 5 m ?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Nageur 2 est le bon niveau!

**Âge :** 5 à 12 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 9:30 à 10:00
- 8 semaines, du 25 juin au 13 août  
Mardi : 17:00 à 17:30
- 8 semaines, du 27 juin au 15 août  
Jeudi : 17:00 à 17:30

### NAGEUR 3

Description: Vêtu d'un VFI, votre enfant peut-il effectuer un battement de jambes à la brasse en position verticale ? Nager le crawl et le dos crawlé sans aide sur une distance de 5 m ?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Nageur 3 est le bon niveau!

**Âge :** 5 à 12 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 8:45 à 9:30
- 8 semaines, du 27 juin au 15 août  
Jeudi : 17:00 à 17:45
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00

### NAGEUR 4

Description: Votre enfant peut-il battre des jambes sur le dos sur une distance de 5 m, changer de direction et battre des jambes sur le ventre afin de revenir à son point de départ ? Effectuer un coup de pied rotatif simultané sur le dos (10 m) et nager le crawl et le dos crawlé (15 m chacun) ?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Nageur 4 est le bon niveau!

**Âge :** 5 à 12 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 8:45 à 9:30
- 8 semaines, du 27 juin au 15 août  
Jeudi : 17:00 à 17:45
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00

### NAGEUR 5

Description: Suite à une chute accidentelle dans l'eau, votre enfant pourrait-il s'orienter et revenir en lieu sûr ? Peut-il entrer en eau profonde par plongeon ? Effectuer un mouvement de jambes à la brasse ? Nager le crawl et le dos crawlé (25 m chaque style) ?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Nageur 5 est le bon niveau!

**Âge :** 5 à 12 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 8:45 à 9:30
- 8 semaines, du 27 juin au 15 août  
Jeudi : 17:00 à 17:45
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00

### NAGEUR 6

Description: Votre enfant peut-il nager la brasse (25 m), le crawl et le dos crawlé (50 m chacun) ? Aussi, exécuter le crawl d'approche (yeux au-dessus de la surface de l'eau) sur une distance de 10 m ?

Si la réponse à ces questions est oui et que les préalables des niveaux plus avancés ne sont pas remplis, Nageur 6 est le bon niveau!

**Âge :** 5 à 12 ans

**Horaire :**

- 8 semaines, du 23 juin au 11 août  
Dimanche : 8:45 à 9:30
- 2 semaines (8 cours), du 24 juin au 4 juillet  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00
- 2 semaines (8 cours), du 5 août au 15 août  
Du lundi au jeudi inclusivement : 9:15 à 10:00

\*Un maximum de 3 absences sur 8 cours est autorisé. Dépasser ce seuil entraînera l'échec du niveau.



# ACTIVITÉS AQUATIQUES

## COURS PRIVÉS

Piscine municipale, 630, rue Mountainview



### COURS DE NATATION PRIVÉS

**Plongez dans une expérience d'apprentissage** personnalisée avec nos cours privés de natation à la Ville d'Otterburn Park. Que vous soyez débutant cherchant à surmonter votre appréhension de l'eau ou nageur avancé cherchant à perfectionner votre technique, nos moniteurs certifiés sont là pour vous guider à chaque étape.

#### POURQUOI CHOISIR LE FORMAT PRIVÉ?

- **Personnalisation** : Chaque leçon est adaptée à vos besoins spécifiques, que vous cherchiez à améliorer votre technique de nage, à gagner en confiance dans l'eau ou à maîtriser des compétences avancées.
- **Flexibilité Horaire** : Nos cours privés sont planifiés selon votre emploi du temps chargé. Choisissez des créneaux horaires qui vous conviennent, que ce soit tôt le matin, en soirée ou même le week-end.
- **Attention individuelle** : Avec un rapport nageur-moniteur optimal, nos moniteurs peuvent se concentrer entièrement sur vous, vous offrant des conseils personnalisés et un soutien constant pour maximiser vos progrès.

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

**Inscription** : Remplissez simplement notre formulaire d'inscription en ligne et sélectionnez vos préférences en termes de niveaux, d'objectifs et de disponibilités. Une réservation pour un minimum de 3 cours est demandée.

**Planification** : Notre équipe vous contactera pour organiser votre premier cours à une heure qui vous convient. Pour les cours suivants, l'horaire sera discuté entre le moniteur et vous.

**Évaluation continue** : Nous évaluerons régulièrement vos progrès et ajusterons nos plans de leçon en conséquence pour garantir des résultats optimaux.

TARIF	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS	TAXABLE
Cours privé : session de 4 cours	140.00\$	200.00\$	OUI

RÉSERVEZ VOTRE COURS PRIVÉ ET  
PLONGEZ DANS UNE AVENTURE AQUATIQUE  
PERSONNALISÉE!

### VENDREDIS SPORTIFS :

Chaque vendredi  
avec un sport  
différent.



## FÊTE AQUATIQUE

Joignez-vous à nous pour célébrer la fermeture de la piscine municipale lors de notre fête aquatique du samedi 17 août, de midi à 17h ! Profitez d'une séance d'aquaforme rafraîchissante, dégustez des hot-dogs délicieux, amusez-vous sur nos jeux gonflables et dansez au son de la musique.

Ne manquez pas cette journée pleine de plaisir aquatique pour toute la famille !

**SAMEDI,  
17 AOÛT,  
DE MIDI  
À 17**

**ACTIVITÉ  
GRATUITE**

**SANS  
RÉSERVATION**





## TENNIS LIBRE AVEC RÉSERVATION

### PRATIQUE LIBRE DE TENNIS

**Parc Copping**

**Rue Copping**

**3 terrains éclairés en surface dure**

Ouverture des inscriptions : 4 avril à 8 h 00

Ouverture des terrains : 15 avril jusqu'à fin octobre  
(selon la météo)

Horaire : 8 h à 21 h

Réservation de terrain possible 5 jours à l'avance  
via la plateforme Sport-Plus.

Tarif : à la saison, demi-saison, à la journée



ABONNEMENT	SAISON COMPLÈTE		DEMI-SAISON		TAXABLE
	RÉSIDENT	NON RÉSIDENT	RÉSIDENT	NON RÉSIDENT	
Famille (0-99 ans)	90,00 \$	154,00 \$	45,00 \$	67,50 \$	OUI
Duo (0-99 ans)	70,00 \$	142,00 \$	35,00 \$	52,50 \$	OUI
Adulte (18-64 ans)	53,00 \$	119,00 \$	26,50 \$	40,00 \$	OUI
Jeune (0-14 ans), Ado (15-17ans), Aînés (65 ans et +)	37,00 \$	75,00 \$	18,50 \$	28,00 \$	OUI
			À LA JOURNÉE		TAXABLE
Famille			ND	ND	OUI
Duo			ND	ND	OUI
Adulte			6,00 \$	9,00 \$	OUI
Jeune, Ado, Aînés			4,00 \$	6,00 \$	OUI

### COURS DE TENNIS

En collaboration avec le Complexe Sportif Sportscène, nous vous proposons une offre variée de ligues et cours de groupe.

#### Session de cours juniors

5 cours d'une heure pour 95\$

5-7-12-14-19 août

Entre 8h et 12h

(En cas de pluie les cours seront à l'intérieur)

#### Session de cours adultes

4 cours d'une heure pour 85\$

13-15-20-22 mai

Entre 17h et 22h

(En cas de pluie les cours seront à l'intérieur)

#### Ligue junior simple et double

Durée: 9 semaines, 1h30

Horaire : 28 juin au 23 août

Vendredi matin de 10h à 13h

(En cas de pluie la ligue sera à l'intérieur)

Payable par comptant ou chèque.

Pour informations, contactez Alexandre Skelling  
skelling.tennis@gmail.com



# ACTIVITÉS CULTURELLES

LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES SONT OFFERTES À TOUS GRATUITEMENT SANS INSCRIPTION.

GRATUIT

## TAM-TAM

Animation de djembé au son des rythmes africains  
Halte routière  
**Du 5 juin au 4 septembre**  
**Mercredi 19 h à 21 h**

## DU THÉÂTRE DANS L'PARC !

Conte revisité  
**LE PETIT CHAPERON ROUGE**  
**Mercredi 3 juillet**  
19 h à 20 h  
Parc Pointe Valaine  
En collaboration avec Studio Catharsis

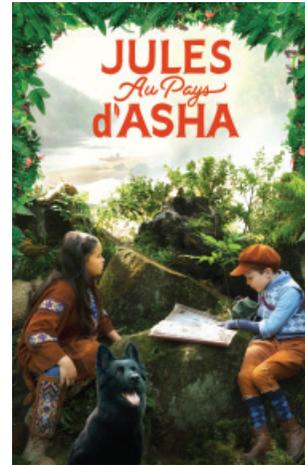
## MUSIQUE DANS L'PARC !

**Vendredi 7 juin**  
**THE SINGLES**  
Amoureux de la musique des années 50 et 60, The Singles interprète les plus grands tubes de cette époque. La fin des années 50 et le tout début des années 60 représentent la période en laquelle le groupe puise la majorité de son répertoire. S'efforçant de présenter une sélection de pièces entraînantes, les cinq membres du groupe vous feront danser au son de la musique des meilleurs artistes de l'époque, tels que : Elvis Presley, The Everly Brothers, Chubby Checker, The Beach Boys, The Beatles, Ritchie Valens, Chuck Berry, Roy Orbison, Jerry Lee Lewis, Bill Haley, The Dave Clark Five, The Ventures, Buddy Holly et plusieurs autres.  
**19 h à 21 h**  
Parc Pointe Valaine

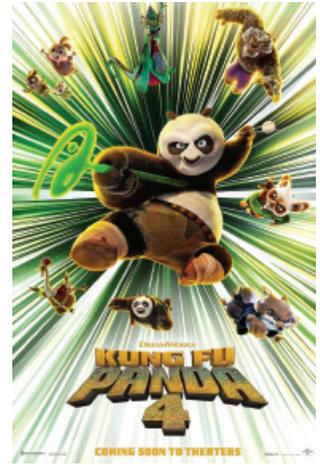


## CINÉ DANS L'PARC

**Jeudi 11 juillet**  
**JULES AU PAYS D'ASHA**  
19 h à 21 h  
Parc Helen

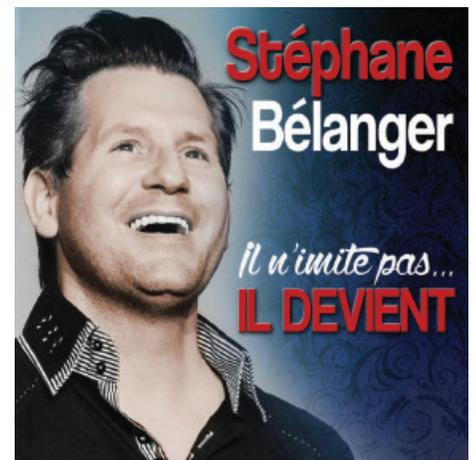


**Jeudi 8 août**  
**KUNG FU PANDA 4**  
19 h à 21 h  
Parc Pointe Valaine



## HUMOUR DANS L'PARC !

**Vendredi 19 juillet**  
**STÉPHANE BÉLANGER,**  
**humoriste imitateur**  
19 h à 21 h  
Parc Pointe Valaine



## MUSIQUE DANS L'PARC !

**Vendredi 23 août**  
**B.MINE**  
19 h à 21 h  
Parc Pointe Valaine





GRATUIT

## JARDIN COMMUNAUTAIRE

Nous sommes heureux de vous offrir gratuitement, en collaboration avec la Ville d'Otterburn Park, des activités pour toute la famille au Jardin communautaire durant l'été 2024!

### Samedi 11 mai : c'est le grand ménage!

Ouverture et corvée pour les membres du jardin.  
Bienvenue aux bénévoles !

### Samedi 1<sup>er</sup> juin : (heure à confirmer) : Atelier

« Abeilles et ruches » Un atelier de sensibilisation et d'informations sur les abeilles avec notre apiculteur local: Jean-Sébastien Brault (<http://jardinsabeilles.ca>). Partez à la découverte de la ruche et de ses habitantes, ainsi que des produits fabriqués à partir de la cire d'abeille.

### Jeudi 4 juillet : Événement « Musique au jardin »

Jazz manouche au jardin! Un duo musical vous envoutera durant un 5 à 7 familial et convivial dans le décor coloré du jardin communautaire. Apportez votre chaise (et votre chasse-moustique!)

### Mardi 2,9,16 juillet et 13-20 et 27 août à 17h00 :

Série de six (6) ateliers « Détente au jardin » cours de Pilates avec une instructrice certifiée. Pour toute la famille et tous les niveaux, n'apportez que votre tapis de yoga!

Les dates et heures sont sujettes à changement si la météo n'est pas clémente. Pour plus d'informations, inscrivez-vous à notre page Facebook : [facebook.com/jardincommunautaireop](https://facebook.com/jardincommunautaireop), car d'autres activités sont à venir pour les mois d'août et septembre!

Au plaisir de vous accueillir dans notre jardin communautaire à vocation biologique!

\*Le jardin est situé derrière le 603, Ozias-Leduc, à côté de l'hôtel de ville.

## ACTIVITÉS BIBLIOTHEQUE (ST-HILAIRE)

### LECTURE DE CONTES DANS L'PARC

De 18 h 30 à 19 h 30

Mercredi 19 juin	Parc Sharon
Mercredi 17 juillet	Parc Helen
Mercredi 24 juillet	Parc Comtois
Mercredi 31 juillet	Parc des Perdrix
Mercredi 7 août	Parc Bousquet
Mercredi 28 août	Parc Rond-point Rose

### LECTURE DE LANCEMENT

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU SENTIER DE CONTES  
Samedi 6 juillet à 15 h à Pointe Valaine.





GRATUITS

Rejoignez-nous pour notre

## PIQUE-NIQUE DES AINÉS

Repas,  
chansonnier, ambiance festive et rires  
seront au rendez-vous !

15 juin à 11h00

Centre culturel et communautaire  
de la Pointe-Valaine  
85, rue d'Oxford

GRATUIT

AUCUNE RÉSERVATION REQUISE

Organisée par le Service du loisir,  
en collaboration avec la FADOQ d'Otterburn Park



# 24 juin

## Fête nationale du Québec

De 13h à 17h

Parc de la Pointe-Valaine

**SAMEDI LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2024**

# La Fête du VOISINAGE

De 9 h à 22 h

INSCRIPTION EN LIGNE : [OPARK.CA](http://OPARK.CA)



# TOURNÉE DE SKATE POUR TOUS

**SAMEDI,  
7 SEPTEMBRE  
DE 9 H À 15 H**  
Cour de l'école Notre Dame  
(306 Rue du Prince-Albert)

GRATUIT



## COMEBACK SKATEBOARDS

Joignez-vous à nous pour une journée d'aventure et de divertissement sur des planches à roulettes ! Le prestataire fournit tout le nécessaire, des skateboards aux équipements de protection, ainsi que des instructeurs compétents et une ambiance animée.

Venez découvrir le plaisir du skateboard avec nous lors de cet événement gratuit !

Réservez dès maintenant votre place sur le site web : <https://comebackskateboards.com/>

**Ne manquez pas cette opportunité unique de vous initier au skateboard dans une ambiance conviviale. Réservez dès maintenant pour garantir votre participation !**



## ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO OTTERBURN PARK

Saviez-vous que l'École de Karaté Sankudo Otterburn Park offre des cours de karaté à la population d'Otterburn Park depuis plus de 30 ans?

Saviez-vous que cet organisme accrédité par les loisirs de la Ville offre des cours de karaté à une clientèle de 5 ans et plus avec des instructeurs qualifiés? Que le pratiquant soit très jeune ou plus âgé, tous peuvent tirer avantage d'une pratique du karaté assidue!

Saviez-vous que tous ses instructeurs sont des ceintures noires, que notre école est reconnue par Karaté Québec et que les valeurs promues par notre équipe sont basées sur le respect et le dépassement? Saviez-vous que le karaté vous permet à la fois de développer votre corps et votre esprit dans des cours adaptés à votre âge et à votre niveau?

Vous pouvez vous informer au sujet des prochaines inscriptions, nous reprenons les activités en septembre prochain.

L'équipe d'enseignants vous remercie de votre habituelle confiance.

Pour tous ceux qui aimeraient s'informer, vous pouvez me contacter à mon adresse courriel : [info.op@sankudo.ca](mailto:info.op@sankudo.ca) ou [francine.sarrasin@videotron.ca](mailto:francine.sarrasin@videotron.ca). Vous pouvez nous suivre sur : [www.sankudo.ca](http://www.sankudo.ca) ou sur notre page Facebook École de Karaté Sankudo.

## LES PROJETS MOUNTAINVIEW INC.

### Le saviez-vous?

Au 1065 rue Spiller à Otterburn Park se trouve un immeuble de 30 logements à prix modique pouvant accueillir les gens âgés de 65 ans et plus, retraités, ayant des revenus modestes. Les résidents ou les parents des résidents d'Otterburn Park et la région avoisinante sont priorités.

Nous offrons des 3 ½ et des 4 ½ pour les personnes autonomes. Chaque locataire a droit à un espace de stationnement et peut, sans frais, utiliser notre salle communautaire pour recevoir famille ou amis lors d'évènements particuliers.

**Pour information :** Les Projets Mountainview inc.  
450 467-2351



## CLUB DE CANOTAGE OBC

**Samedi 1<sup>er</sup> juin :** Journée OBC  
(portes ouvertes et essais gratuits)

**Lundi 24 juin :** Ouverture de notre service de location de kayaks et planches à pagaie (SUP) à temps plein. Lundi au dimanche de 9h00 à 16h00. Réservation en ligne au [clubobc.com](http://clubobc.com)

**Lundi 24 juin :** Début de nos différents programmes d'été (Camps OBC, programmes pour JEUNES et programmes ADULTES).




**80<sup>e</sup>** ANNIVERSAIRE  
D-DAY & BATAILLE  
DE NORMANDIE

10h00 - Parade et Cérémonie

10h30-16h00 - Camp, véhicules militaires et musée de reconstitution de la Seconde Guerre mondiale inclus séances éducatives

11h00 & 14h00 - Exercices et Démonstrations

19h00 - Souper de la Seconde Guerre mondiale (RSVP seulement)



**SAMEDI, 8 JUIN**  
**10H-16H**  
**SATURDAY, JUNE 8**

318 rue Connaught, Otterburn Park  
Info: [www.auclair121.com](http://www.auclair121.com)  
Courriel: [rcl121pr@gmail.com](mailto:rcl121pr@gmail.com)



# Legion

AUCLAIR 121  
OTTERBURN PARK

**BINGO**  
&  
**BURGERS**  
18+

10 JEUX/10 \$

**VENDREDI,**  
**LE 13 MAI**

OUVERTURE DE LA CUISINE  
À 17H

LES JEUX COMMENCENT  
À 19H



**PROGRAMMATION**

10h-16h  
Jeux gonflables pour les enfants

Midi - Cérémonie de levée du drapeau et hymne national

13h et 15h  
Des invités surprises

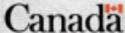
13h-13h30  
Concours de décoration de vélos pour les enfants (thème nature canadienne)

14h-15h  
Jeux pour toute la famille

**FÊTE DU CANADA DAY**

**LUNDI, LE 1 JUILLET**  
**MONDAY, JULY 1ST**

BBQ - MUSIQUE - BARBE À PAPA - CÔNE DE NEIGE




Ce projet est financé par la le gouvernement du Canada, la Legion royale canadienne Auclair 121 et la ville d'Otterburn Park.

**TOURNOI DE GOLF**



AUCLAIR 121  
OTTERBURN PARK

GOLF RIVE SUD  
415, chemin Bella-Vista  
St-Basile-le-Grand, QC

\$105 GOLF, VOITURETTE ET SOUPER  
\$80 GOLF SEULEMENT  
\$35 SOUPER SEULEMENT

VEGAS MEILLEURE BALLE

Souper  
LÉGION ROYALE CANADIENNE AUCLAIR 121  
318 rue Connaught  
Otterburn Park, QC

INFO : [rcl121dir@gmail.com](mailto:rcl121dir@gmail.com)

Samedi  
SEPTEMBRE  
**21**  
SEPTEMBER  
Saturday





## Inscription en cours!



## MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONT-SAINT-HILAIRE

### Le circuit culturel de l'été!

Les enfants s'amuseront dans les camps artistiques estivaux et c'est toute la famille qui est invitée à vivre le parcours muséal et patrimonial. L'adhésion individuelle ou familiale\*, vous offre l'accès illimité, toute l'année, aux sites et salles d'exposition du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire et de la Maison autochtone, des rabais sur nos activités et pour vos achats en boutique, en plus de rabais et gratuités dans les musées régionaux partenaires.

Aussi incluses, les visites aux Maisons d'artistes du début mai à la fin octobre 2024: le Domaine Ozias-Leduc qui retrace 200 ans d'histoire, et l'accueillante Maison Paul-Émile-Borduas, en bordure du Richelieu avec ses expositions permanentes et sa programmation temporaire.

\* <https://mbamsh.com/membres>

LES MUSÉALES DE MONT-SAINT-HILAIRE, VIVRE LA CULTURE!

## CAMP DE JOUR CLUB DE SOCCER VALLÉE-DU-RICHELIEU

Nous sommes heureux d'annoncer que la période d'inscriptions pour notre camp de jour a officiellement commencé ! Le camp s'adresse aux enfants nés de 2012 à 2017.

Pour obtenir toutes les informations ainsi que pour vous inscrire, veuillez consulter notre site internet : **csvr.ca**



Rejoignez-nous pour un été rempli de plaisir et riche en apprentissages et en activités !

L'équipe C.S.V.R

## LES MATINÉES MÈRES-ENFANTS

Nous sommes un organisme communautaire dédié au bien-être des familles. Nous offrons des activités qui te permettront d'avoir un moment pour toi pendant que ton enfant socialise avec d'autres amis dans notre halte-garderie (0-5 ans). Nous offrons également des activités parents-enfants qui te permettront de vivre des moments de complicité avec ton enfant.

Jette un coup d'oeil à notre programmation pour la session de printemps (du 29 avril au 14 juin 2024). Il n'est jamais trop tard pour t'inscrire, même si la session est déjà commencée.

**Visite notre site internet [lesmatinees.com](http://lesmatinees.com) pour les détails de chaque activité.**

Tu hésites à t'inscrire? Écris-nous pour un essai gratuit!

Infos: [Cparenteau@lesmatinees.com](mailto:Cparenteau@lesmatinees.com)  
Facebook : Les Matinées Mères-Enfants  
Instagram : [lesmatinees\\_meres\\_enfants\\_msh](https://www.instagram.com/lesmatinees_meres_enfants_msh)



## CINÉ-CONFÉRENCE

**Mercredi 29 mai 2024, 19 h 30, en présence**



Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

*L'univers seigneurial d'Anne Hébert*, par Benoît Grenier, comprenant la projection du documentaire *L'attachement seigneurial d'Anne Hébert* de l'historienne et cinéaste Stéphanie Lanthier

Coût : 10 \$/non-membre

Où ? À la salle du Chœur de la Montagne, Bibliothèque de Belœil, 620, rue Richelieu (sous-sol, entrée arrière)

Important : le jour de la conférence, assurez-vous qu'il n'y a pas de changement au programme (<https://www.facebook.com/SHGBMSH> ou <https://shgbmsh.org/>)



## Rappel concernant les poules

À l'approche de la saison estivale, voici un rappel de la réglementation en matière de poules urbaines. La garde de poules est autorisée en milieu urbain et peut se faire uniquement sur un terrain où une habitation unifamiliale isolée est érigée.

- Un minimum de deux (2) poules et un maximum de trois (3) poules sont autorisés par terrain;
- Tout coq est interdit;
- Les poules en milieu urbain doivent être gardées en permanence à l'intérieur d'un poulailler ou d'un parquet extérieur;
- L'obtention préalable d'un permis de construction pour le poulailler est obligatoire.

Le certificat d'autorisation pour la garde de poule couvre la période du 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours jusqu'au 30 avril de l'année suivante. Nous vous invitons à vous assurer que votre certificat d'autorisation est valide pour procéder à la garde de poule ou de procéder à son renouvellement sur le site Internet de la Ville.

Vous êtes témoin d'une situation qui pourrait être nuisible à la santé humaine ou animale? Communiquez auprès du bureau citoyen au (450) 536-0303.



## Foyers extérieurs

Les foyers extérieurs sont autorisés sur le territoire de la ville d'Otterburn Park dans le cas exclusif d'une « habitation unifamiliale isolée », d'un « studio de santé » ou d'une « cabane à sucre ». Il est permis d'allumer, d'alimenter ou de maintenir allumé un foyer seulement entre 19 h et 2 h pour la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre.

Un seul appareil est autorisé par terrain et celui-ci doit être muni d'une cheminée et d'un pare-étincelles.

Nous vous invitons à consulter notre site web ou contacter le bureau citoyen si vous désirez plus d'informations sur les normes applicables.



## Lampadaires privés

La marche est une activité populaire et afin d'assurer la sécurité des gens qui circulent dans nos rues en soirée, nous souhaitons rappeler qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire d'assurer l'entretien et le bon fonctionnement de son lampadaire privé. Ce dernier doit être muni d'un dispositif spécial assurant le fonctionnement automatique de l'éclairage et l'ampoule doit être changée régulièrement. Afin de connaître l'ensemble des normes à respecter concernant l'éclairage des rues, rendez-vous au [opark.ca](http://opark.ca) > Règlements municipaux.

### Règlements municipaux.

Restez à l'affût de notre page Facebook, car nous informerons la population des inspections à venir, concernant les rues détenant un lampadaire privé.



# MÉNAGE DU PRINTEMPS

## Élagage des branches

L'arrivée du beau temps rime avec ménage du printemps !

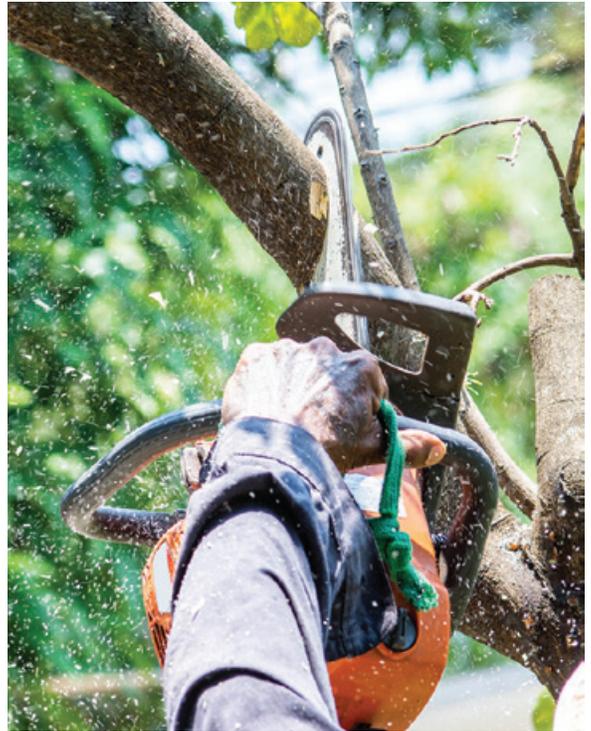
C'est le temps de bien nettoyer vos terrains pour entamer la saison estivale. Ce petit effort permet d'améliorer l'esthétique de votre propriété et ainsi contribuer à la qualité de votre quartier.

Nous savons que l'entretien des arbres se fait également en partie à ce moment de l'année. Nous voulons vous rappeler qu'aucun permis n'est nécessaire pour procéder à l'élagage ou à l'émondage des arbres. Par contre, ces travaux doivent se faire en respectant les prescriptions de la version la plus récente du Bureau de normalisation du Québec.

Il est cependant interdit de procéder à :

- De l'étêtage ou l'écimage excessif;
- L'altération de l'écorce (annelage);
- La modification du sol dans la ceinture de protection de l'arbre (tout remblai ou abaissement du sol excédant quarante centimètres (40 cm) d'épaisseur doit être muni d'un puit d'aération pour la survie de l'arbre);
- La mise en contact avec un contaminant;
- L'émondage sévère d'un arbre à plus de vingt-cinq pour cent (25 %) du volume de ses branches.

Nous vous invitons à communiquer avec le bureau citoyen pour toutes questions relatives aux arbres. Dans le doute, il est toujours mieux de s'informer.



## ENTREPOSAGE

### Emprise municipale pour des travaux de paysagement ou autre



Vous faites des travaux où de l'entreposage (roche, terre, sable, matériaux, machinerie, etc.). Sachez qu'il est interdit d'entreposer le tout dans la rue. Si jamais une partie de la rue est nécessaire pour réaliser vos travaux, il est important de communiquer avec le Bureau citoyen par téléphone ou par courriel afin que le personnel transfère la demande au service concerné. De cette façon, la Ville pourra voir à trouver une solution avec vous.

**Tél. :** 450 536-0303 | **Courriel :** info@opark.ca



# Arrosage

Saviez-vous qu'entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre pour les travaux suivants, un permis est requis :

- Installation de nouvelle pelouse;
- Plantation d'un nouvel arbre;
- Nouvel arbuste;
- Nouvel aménagement paysager;
- Travaux d'ensemencement.



Il est permis d'arroser tous les jours, aux périodes indiquées dans le tableau ci-dessous pour une durée de quinze (15) jours suivant le début des travaux **avec l'obtention d'un permis**. La demande de permis se fait directement sur le site internet de la Ville.

Pour l'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaque, il est permis d'arroser en tout temps pendant la journée de son installation. Nous vous invitons à consulter le Règlement numéro 442-3, relatif à l'utilisation de l'eau potable, sur le site de la Ville.

Seul l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, des jardins et des fleurs est autorisé lors d'un avis d'interdiction d'arrosage émis par la Ville ou la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée-du-Richelieu.

TYPE D'ARROSAGE	JOURS	HEURES
Asperseur amovible, tuyaux poreux ou arrosage automatique	No. pair : mardi, jeudi et samedi No. impair : mercredi, vendredi et dimanche	Entre minuit et 4 h
Nouvel aménagement paysager certificat d'autorisation obligatoire en tout temps lors de la journée d'installation du gazon en plaque	Tous les jours pendant une période maximale de 15 jours	De 20 h à 22 h
Arrosage MANUEL d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière ou d'une plate-bande	No. pair : mardi, jeudi et samedi No. impair : mercredi et vendredi et dimanche	Entre 19 h et 22 h
Remplissage d'une piscine ou d'un spa	Tous les jours	De 20 h à 6 h le lendemain (Exception lors du montage d'une piscine pour en maintenir la forme)
Lavage d'un véhicule	Tous les jours avec un boyau d'arrosage muni d'un dispositif de fermeture automatique ou avec un seau de lavage	En tout temps



# Paniers de basket-ball

Le printemps est une belle occasion pour nos jeunes de laisser leurs écrans de côté et profiter du beau temps qui se présente en s'adonnant à des activités physiques. Cependant, il est important de vous rappeler que les paniers de basket-ball, ou tout autre objet de ce type sont interdits sur les chemins publics où sont aménagées des voies destinées à la circulation automobile.

Dans le cas où ces équipements vous incommode, nous vous invitons à contacter la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Il est important de vous rappeler également que nul ne peut jouer sur les chemins publics où sont aménagées des voies destinées à la circulation automobile à moins d'y être expressément autorisées par le programme « Dans ma rue, on joue! ». Nous vous invitons à contacter la municipalité si vous désirez de plus d'amples informations sur l'adhésion à ce programme.



# PISCINE

Des inspections pour la mise aux normes des piscines résidentielles ont eu lieu à l'été 2021, comme la date initiale mentionné par le gouvernement pour la mise aux normes était fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Le gouvernement ayant repoussé le délai au 30 septembre 2025, nous effectuerons des inspections de suivi au courant de l'été 2024 afin de faire des rappels aux citoyens concernant les modifications à effectuer, si nécessaire sur leur piscine.

Principalement, les piscines touchées par cette mise aux normes sont celles installées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Le **Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles** a été revu afin de renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines. De ce fait, les piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 ne bénéficient plus de droit acquis relatif à leur aménagement, tels que plongeur, contrôle de l'accès, clôture. De plus, si vous n'avez plus de piscine à la maison, il est important d'en informer la Ville et d'obtenir un permis.

Si vous avez des corrections à effectuer pour rendre les installations de votre piscine conformes aux nouvelles lois provinciales, il est requis d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme. Vous pouvez compléter une demande en ligne à cet effet, sur le site internet de la Ville.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 536-0303.



# Le drain français démystifié

Le drain français est un élément essentiel pour la gestion de l'humidité autour de la fondation des maisons.

Voici quelques informations importantes à ce sujet :



## Définition

Le drain français, également appelé drain périmétrique, est un système de drainage installé autour des fondations d'un bâtiment. Son rôle est d'évacuer l'eau du sol, empêchant ainsi l'accumulation d'humidité près des fondations.

## Fonctionnement :

Sous sa forme la plus simple, le drain français est un tuyau perforé flexible. Les perforations lui permettent de recueillir les eaux souterraines et de les évacuer ailleurs. Nous l'utilisons dans les systèmes de drainage afin de protéger les structures des dommages causés par l'eau se trouvant sous la fondation et à côté de celle-ci. Les tuyaux de drainage sont habituellement utilisés dans les systèmes de drains français afin de former des barrières protectrices autour des maisons. Il collecte l'eau qui s'infiltre autour de la maison et la dirige vers un égout, un fossé ou un puit perdu.

## Exigences et Installation:

Au Québec, l'installation d'un drain français est obligatoire depuis 1955 pour les nouvelles constructions. Les drains français doivent avoir un diamètre minimum de 4 pouces (100 mm) et être recouverts sur les côtés et le dessus par au moins 6 pouces (150 mm) de pierres concassées. La partie supérieure du drain doit se situer sous la dalle de sous-sol. Il est recommandé d'installer le drain à la base des semelles pour éviter l'accumulation d'eau sous la dalle.

En somme, le drain français est un élément crucial pour protéger les fondations des maisons contre l'humidité et les infiltrations d'eau. Si vous avez des problèmes d'eau de surface ou des zones humides, envisagez d'installer ou de vérifier votre système de drainage.

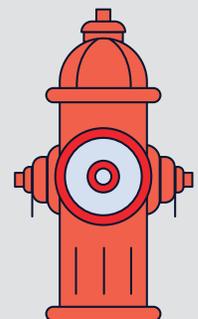
L'écoulement des eaux est réglementé. Le toit de votre maison, de votre garage et les gouttières doivent faire en sorte que les eaux pluviales s'écoulent sur votre terrain. **Les gouttières reliées à un drain pour un écoulement dans le sol sont proscrites.** Nous privilégions d'installer une cuve ou un réservoir pour la récupération des eaux de pluie. Il y a plusieurs désavantages à ce type de branchement. L'un des premiers désavantages est qu'à la longue la présence de feuilles mortes décomposées, de la boue et des parties de branches d'arbres finiront par bloquer votre drain français. Un autre désavantage est que cela complique le nettoyage de vos gouttières. Comment ferez-vous pour débloquer le conduit qui se rend à votre drain ? Pourquoi dépenser des sommes inutiles, quand une simple modification en éliminant la présence de gouttières dans vos drains français réglerait votre problème ?

## Borne fontaine

Sachez qu'il est important de conserver un dégagement de 1,50 mètre au pourtour d'une borne-fontaine afin d'en faciliter l'accès lorsqu'il est nécessaire.

Nous demandons donc la coopération de tous, afin de s'assurer d'avoir ce dégagement. Avec le temps, les haies prennent de l'ampleur et viennent à ensevelir la borne-fontaine.

Sachez qu'il est également interdit de procéder à la plantation d'un arbre, arbuste ou arbrisseau à 1,50 mètre d'une borne-fontaine.

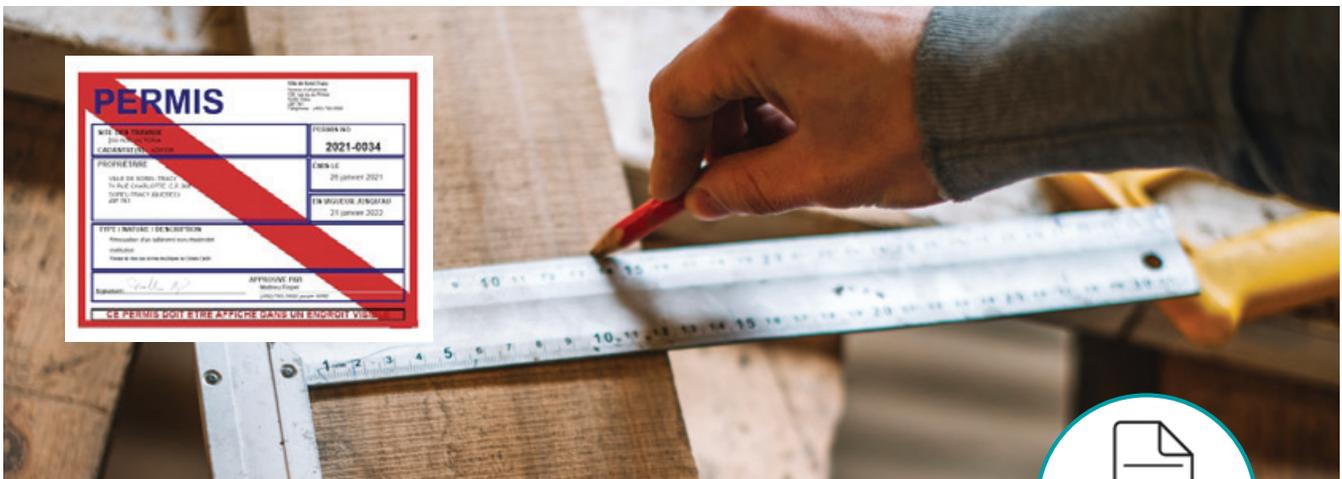
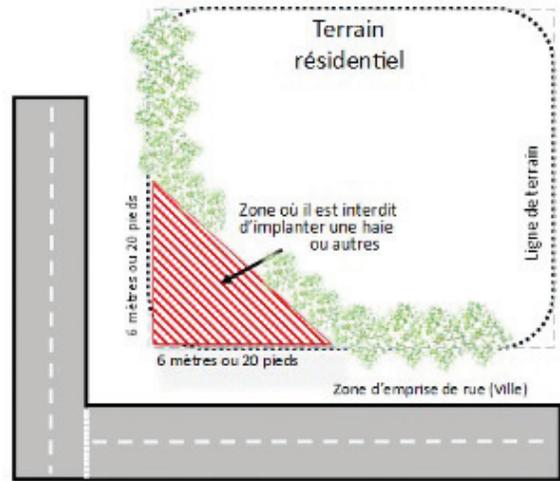




## Triangle de visibilité

Le printemps est une belle occasion pour dégager les coins de rue afin d'augmenter la visibilité des intersections. Vous contribuerez ainsi à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Le triangle de visibilité est l'espace de forme triangulaire à proximité de l'intersection des lignes de rues, sur un terrain d'angle. Deux côtés de ce triangle sont formés par les lignes de rues et leur prolongement, jusqu'au point de rencontre du prolongement desdites lignes de rues. Le troisième côté du triangle est une ligne droite réunissant les extrémités des deux autres côtés. En tout temps, l'implantation de clôtures, d'un muret, d'une haie, d'un portail d'accès, d'un abri hivernal et d'une enseigne est interdite à l'intérieur du triangle de visibilité.



## Affichage des permis lors d'une demande de permis

Lorsque vous effectuez des travaux et qu'un permis est nécessaire, **il est obligatoire d'attendre d'avoir le permis en main avant de débuter les travaux.**

De plus, le permis se doit d'être affiché à un endroit visible de la rue. Cela permet aux inspecteurs qui circulent sur le territoire de voir qu'un permis a été demandé pour les travaux et que tout est en règle. De cette façon, cela évite aux inspecteurs d'avoir à vous déranger pendant vos travaux afin de savoir si vous avez effectué une demande de permis et si vous avez bel et bien reçu ledit permis.

Cela évite également au voisinage de se questionner sur la légalité des travaux en cours et d'appeler à la Ville.

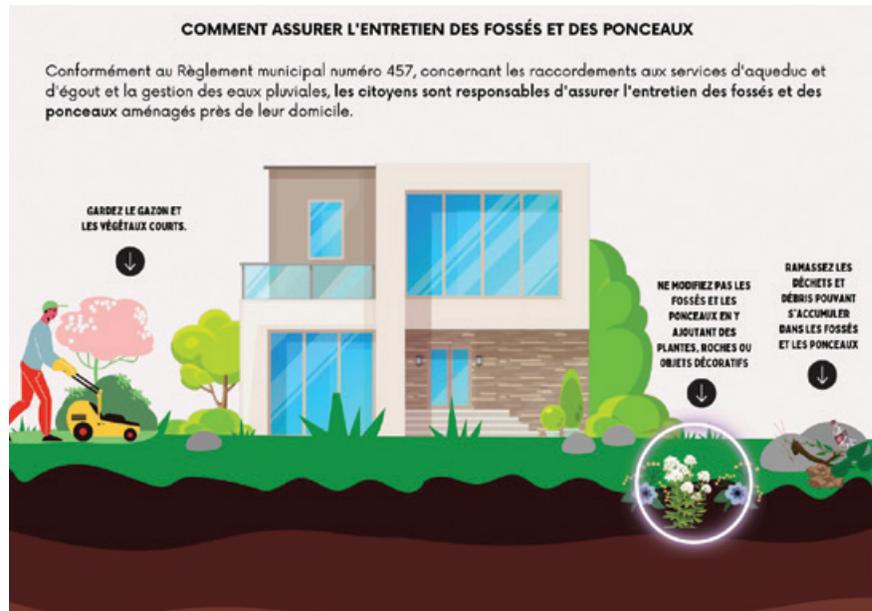
Si aucune imprimante n'est à votre disposition, il nous fera plaisir de vous imprimer votre permis et de vous le remettre afin que vous puissiez fièrement l'afficher.



# Entretien des fossés/ponceaux

La Ville souhaite rappeler aux citoyens qu'ils ont la responsabilité des ponceaux donnant accès à leur propriété, pour les rues appartenant à la Ville d'Otterburn Park.

Aussi, vous devez vous assurer que l'eau du fossé puisse s'écouler librement à l'intérieur de son ponceau (libre de débris, de neige ou glace accumulée, de sédiments...), et ce, en tout temps de l'année et **particulièrement lors de la fonte printanière et de fortes pluies.**



Peu importe la température, le citoyen demeure toujours responsable de son ponceau.

## Comment bien entretenir un fossé ?

Vous pouvez contacter le Bureau citoyen si vous avez des questions : 450 536-0303

**Il est important de noter que la Ville effectuera des vérifications ponctuelles afin de s'assurer que l'entretien des fossés/ponceaux est adéquat.**

Nous vous remercions de votre collaboration.

# Emprise municipale

## Qu'est-ce que l'emprise municipale ?

L'emprise municipale, aussi appelée emprise de rue, est un espace appartenant à la Ville se situant entre le trottoir, le pavage de la rue ou la bordure de la rue et la limite d'une propriété privée.

## Où est l'emprise municipale sur ma propriété ?

La dimension de cet espace municipal peut varier d'un à quelques mètres de profondeur, selon le type de rue.

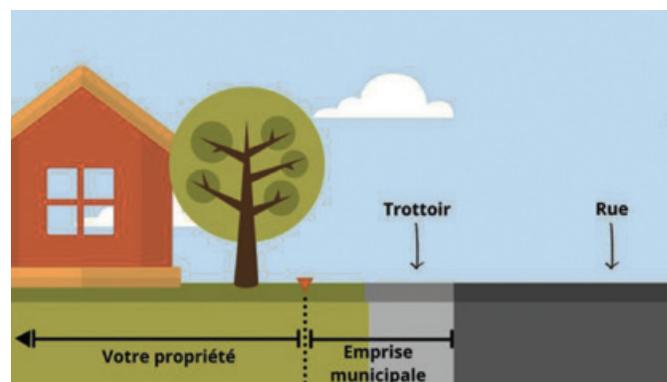
## Puis-je aménager l'emprise municipale ?

Puisque cette bande de terrain appartient à la Ville, **aucune utilisation de l'emprise municipale n'est autorisée**, donc elle doit rester libre de tout objet ou plantation. Aussi, les éléments suivants ne doivent pas s'y retrouver; notamment : roche, arbre, arbuste ou clôture, murets, haies, boîtes à fleurs.

**L'emprise doit être entretenue par le propriétaire des lieux** et, sauf exception, doit être munie d'une surface gazonnée. La Ville ne prend aucune responsabilité pour les dommages pouvant être causés aux aménagements, plantations lors d'activités municipales telles que l'entretien des routes, trottoirs et pistes cyclables ainsi que les opérations de déneigement.

## Qu'est-ce que la Ville peut faire dans l'emprise municipale ?

La Ville d'Otterburn Park peut, en tout temps, retirer des constructions qui y auraient été faites sans autorisation et intervenir en tout temps sur cette portion de terrain, qui lui appartient, pour réaliser tout type de projet comme installer de l'équipement d'utilité publique ou réaliser des travaux relevant de l'autorité municipale, par exemple : établir une nouvelle piste cyclable, etc.



# RETOUR SUR LA JOURNÉE DU DON D'ARBRES (JOUR DE LA TERRE)

Le samedi 20 avril dernier, dans le cadre du Jour de la terre, la Ville d'Otterburn Park organisait une journée du don d'arbres. Cette activité a été un véritable succès, avec la distribution gratuite de 100 arbres aux citoyens.

Cette initiative a permis de renforcer les liens entre les citoyens et leur environnement, tout en contribuant à la préservation de notre précieuse biodiversité.

Grâce à l'engagement de chacun, nous assurons un avenir plus vert et plus durable pour notre ville.

NOUS PROFITONS DE L'OCCASION POUR  
REMERCIER LES BÉNÉVOLES QUI ONT  
PARTICIPÉ À CE BEL ÉVÉNEMENT.



Plantons  
**100 arbres**  
ensemble

